

UNSAle **service****public**au **coeur**

Je vote UNSA
Le **4 décembre**

Quel avenir pour la Fonction publique ?

La Grande Conférence sociale de 2012 avait fixé un agenda social pour la Fonction publique...

● Son axe trois portait sur les parcours professionnels, les carrières et les rémunérations.

« Aujourd'hui, mon mandat est de vous soumettre une méthode, des axes de travail et un calendrier pour cette négociation ». C'était ce que déclarait Marylise Lebranchu le 7 février 2013...

● On nous a demandé d'attendre le rapport Pêcheur sur... l'avenir de la Fonction publique. Remis il y a un an en novembre 2013, il devait éclairer les négociations qui devaient s'ouvrir. Un an plus tard, le dossier est au point mort : les agents publics trouvent le temps long, très long, trop long.

● Depuis l'élection du Président de la République, il n'y a pas eu de négociations salariales : du jamais

vu dans la Fonction publique. Inédite également, la mesure de blocage durable du point d'indice qui pèse sur le pouvoir d'achat de tous les agents publics. Bernard Pêcheur affirmait pourtant dans son rapport que « le blocage du point d'indice ne peut constituer une politique salariale durable ». L'UNSA a développé une campagne d'actions jusqu'à la journée du 15 mai 2014. Elle continue à exiger une politique salariale qui arrête d'assimiler les fonctionnaires à un coût pour la Nation.

● La grille Fonction publique se déprécie.

Un agent gagne 12% de moins que le collègue placé dans les mêmes conditions dix ans plus tôt.

Les emplois sont déqualifiés, la grille est déstructurée et à ce rythme, dans moins de dix ans, tous les agents commenceront au SMIC, y compris les agents de catégorie A...

La situation est intenable et impose des changements profonds.

● La ministre a adressé le 5 septembre un nouveau calendrier de

réunions. L'intitulé « avenir de la Fonction publique » s'est substitué à celui de « parcours professionnels, carrières et rémunérations » qui prévalait jusque-là. Changement signifiant ? En tout cas, c'est la question que se posent aujourd'hui beaucoup d'agents publics. Désignés comme boucs émissaires de toutes les difficultés du pays, montrés du doigt pour leurs prétendus privilèges, on ne regarde même plus les missions qu'ils remplissent au service de l'intérêt général.

● **Pour l'UNSA,** il est grand temps de sécuriser les missions essentielles de Service public. Il n'est plus possible de raboter les effectifs et de demander toujours plus d'efforts aux agents. Leur engagement au service de tous doit être reconnu. Les devoirs des employeurs à leur égard doivent être remplis.

● **C'est au travers des réponses** sur les missions, sur les emplois, sur les rémunérations que les agents mesureront la volonté réelle du gouvernement de donner un avenir à la Fonction publique.



Réforme territoriale de la République trois ans de godille...

2012, la réforme est présentée comme la « mère des réformes » par le Président de la République. Elle marque la volonté de clarifier les compétences exercées par les différents échelons territoriaux de l'État et par les collectivités. A peine présentée, aussitôt contestée par les associations d'élus. Le projet est détricoté, scindé et abandonne des éléments clés comme ceux prévoyant le dialogue entre l'État et les collectivités. Au final, la loi sur les métropoles et l'affirmation des territoires est très éloignée du projet initial mais rétablit la clause générale de compétences.

Tout juste rendu public, le second projet de loi est remis en cause par François Hollande dans un discours présentant une diminution du nombre des régions, la disparition des conseils généraux et... de la clause générale de compétences. La carte fait l'objet de débats contradictoires qui semblent faire peu de cas de l'intérêt général.

Dernier avatar, le gouvernement Valls 2 retire le projet de l'ordre du jour de l'Assemblée nationale et le Premier ministre annonce le maintien du Conseil général dans les départements ruraux.

Je vote UNSA
Le 4 décembre

● Et les agents publics dans tout cela ?

Le changement des limites territoriales, le redéploiement des missions impactent les structures des collectivités, comme celles des services déconcentrés de l'État.

Concernés au premier chef, les agents, comme leurs représentants, ne sont associés ni à la réflexion, ni au débat. A chaque annonce, ils sont transférés ici ou là, sous l'autorité d'un employeur ou d'un autre...

Comment peut-on ignorer les questions et les craintes engendrées par des discours qui ravalent les agents au rang de pions qu'on bouge sur un échiquier ?

efficace autonome
certifié
UNSA
responsable

● L'UNSA a agi pour que, dans tous les cas,

les rémunérations, les carrières et la protection sociale des agents soient garanties.

Elle demande que soient rapidement clarifiées les orientations du gouvernement et exige qu'une étude d'impact soit réalisée pour apporter les réponses aux personnels et aux citoyens.

Le Service Public au cœur, c'est

la volonté absolue de défendre l'intérêt général, l'égalité entre toutes et tous dans une France où les inégalités s'accroissent, où la crise marginalise et maltraite des millions de citoyens

SA
ore


Directions départementales interministérielles l'UNSA exigeante et ferme sur ses revendications et ses choix

La réforme de l'administration territoriale de l'État (RéATE), menée à partir de 2008 dans le cadre de la RGPP⁽¹⁾ a conduit à la création des DDI regroupant les services déconcentrés de nombreux ministères.

L'UNSA a obtenu, entre 2010 et 2014, deux sièges au comité technique des DDI installé près du Secrétariat général du Gouvernement et fait entendre sa voix. Forte également de près de 700 représentants titulaires et suppléants dans les comités techniques des DDI, l'UNSA a concrètement porté un syndicalisme de propositions pour l'amélioration de la situation et des conditions de travail des agents, titulaires et contractuels, affectés dans ces services.

● L'UNSA a ainsi dénoncé

la mise en place à marche forcée de la RéATE, sa logique comptable et ses conséquences :

- un État local fragilisé et peu lisible dans les territoires ;
- des suppressions importantes d'effectifs qui engendrent une perte de compétences ;
- des agents fragilisés et démotivés par des restructurations incessantes, l'absence de perspectives de leurs missions et l'incertitude de leur avenir professionnel ;
- l'accroissement réel des risques psycho-sociaux et la dégradation des conditions de travail.

Le Service Public au cœur, c'est

une ambition pour les millions d'agents qui servent la collectivité avec efficacité, avec professionnalisme, avec détermination et qui le font dans des conditions souvent difficiles et sans la reconnaissance qu'ils méritent

● Pour l'UNSA,

la construction d'un Service public moderne dans les DDI doit s'appuyer notamment sur une gestion des ressources humaines dynamique et une gouvernance clarifiée.

● C'est pourquoi l'UNSA a soutenu :

- le maintien d'un secrétariat général dans chaque DDI ;
- la fluidité des mobilités choisies et la simplification des modes opératoires de la GRH ;
- l'accompagnement des personnels dans leur parcours professionnel, notamment par la formation ;
- l'harmonisation de l'organisation du temps de travail et des prestations d'action sociale.

● Pour l'UNSA,

toutes les harmonisations essentielles à la logique de fonctionnement de services interministériels, doivent se poursuivre et aboutir dans un proche avenir : régimes indemnitaires, action sociale, frais de déplacement, conditions des restructurations...

● Le maintien d'un Service public

de qualité dans les territoires passe par des emplois de qualité dans les services départementaux et régionaux.



RGPP⁽¹⁾ : Révision Générale des Politiques Publiques



Contractuels

L'UNSA mobilisée pour vous

● **L'UNSA s'est engagée** en signant l'accord de mars 2011, relatif à l'amélioration de la situation des agents contractuels dans la Fonction publique en participant activement au Comité de Suivi de cet accord

Notre volonté :

améliorer de manière significative la situation des agents sur les 3 versants de la Fonction publique.

● L'UNSA a obtenu des avancées concrètes

- La sécurisation des parcours professionnels.
- Un cadre de gestion commun à tous les contractuels de droit public.
- La sécurisation de la rédaction des contrats.
- L'encadrement juridique des motifs de licenciement, de la procédure de renouvellement des contrats.
- De nouveaux droits pour les congés.
- L'instauration de principes pour une rémunération plus lisible.
- Le droit à la réévaluation de la rémunération pour les CDD comme pour les CDI.

● **L'UNSA continue à agir** dans le cadre du comité de suivi pour assouplir l'accès aux recrutements réservés (calcul de l'ancienneté), faire respecter les 4 sessions prévues dans l'accord.

Et ce n'est pas fini !

L'UNSA exige une réelle application de l'accord sur les 3 versants de la FP, un suivi rigoureux de la mise en œuvre des mesures prévues, de nouvelles avancées en termes de rémunération, les droits sociaux, des CCP...



Le Service public au cœur, c'est

considérer qu'aucun pays n'a d'avenir sans des Services publics forts, servis par des agents en nombre suffisant, bien formés, bien rémunérés

La Caravane de l'UNSA à la rencontre des agents de la Fonction publique



Le 4 décembre, 5,3 millions d'agents publics sont invités à élire leurs représentants dans les trois versants de la Fonction publique. Une première et une élection majeure qui va livrer un « instantané » de la représentativité des organisations syndicales. L'UNSA est aujourd'hui l'une des quatre seules organisations représentatives au niveau de l'État, de la Territoriale et de l'Hospitalière.



Dans le cadre de la campagne des élections, avec l'appui de ses unions départementales et régionales, l'UNSA organise une « caravane » pour rencontrer et dialoguer, dans les régions, avec les agents.

Porteuse d'un syndicalisme autonome, efficace et responsable, l'UNSA agit afin d'obtenir des avancées concrètes pour les agents. Elle défend avec acharnement un Service public essentiel au modèle social de notre pays : elle a clairement « le Service public au cœur ».



Pour le lancement, le 16 septembre, la caravane Fonction publique a fait une halte dans les services techniques et administratifs de Bagnole, à l'Hôtel de ville de Paris et à l'hôpital Bichat. Plus de 3000 livrets ont été distribués.

Autres rendez-vous passés et à venir : le 2 octobre à Lyon, le 8 à Marseille, le 16 à Toulouse, au Mans le 4 novembre, à Nantes le 13, à Lille le 20, de nouveau à Paris le 25, la semaine 47 à la Réunion ...

Adhérent(e) de l'UNSA,

Tu connais un agent de la Fonction publique ?
Détache et remets-lui ce 4 pages pour lui faire connaître les positions et les actions de l'UNSA en faveur de la Fonction publique et de ses agents.

le 4 décembre
Pense à faire voter UNSA !